

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – Commune extraordinaire (2^e rencontre)
Compte-rendu de la rencontre du 1 mai 2025
En visioconférence

Liste des présences¹ :

Organisation	Représentant-e-s	Présence (X)
Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	Jonathan Synnott	X
Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure inc.	Ronald Cormier	X
Association des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia inc.	Marie-Pier Ayotte	
Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI) - Conseil de la Gaspésie	Simon Gosselin	
Bois CFM (coopérative forestière Matapédia)	Simon Roy	
Bois d'œuvre Cedrico inc. (Causapsca)	Vanessa Bouffard Thibault Jean-François Desbiens	X
Club des Ornithologues de la Gaspésie	Pierre Poulin	X
Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie (CENG)	Yves Briand	X
Conseil de l'Eau Gaspésie Sud	Julie Leblanc Catherine Dutil	
Conseil régional de l'environnement GIM	Christian Besnier Kloé Gagnon-Taillon	X (Obs.)
Coop accès Chic-Chocs	Antoine Blier-Dufresne Bruno Béliveau	
Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée	Gino Chicoine	
Coopérative des travailleurs forestiers Eaubois	Dominic Larrivée Laurie Chicoine	
Coopérative forestière de la Gaspésie	Gabriel Parisé	
Damabois Division St-Damase	Denis Bernier Geneviève Bernier	X
Destination Chic-Chocs inc. (rivière Sainte-Anne)	Christian Cyr	
Fédération des clubs motoneigistes du Québec (FCMQ)	Alissa Coquereau	
Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs (FEDECP) GIM	Anthony Assels	
Fédération québécoise des clubs quads de la Gaspésie et des Îles	Mathieu Vallière	
Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)	Christophe Jourdain- Bonneau Myriam Bergeron	X
Foremo	Charles-Philippe Laflamme	X

Gaston Cellard inc.		
Groupe de scieries G.D.S. inc	Mathieu Piché Larocque Steve Leblanc	X
Groupe Lebel, Division Nouvelle	François Godin	X
Groupement agroforestier de la Ristigouche	François Bélanger	
Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs	Pierre-Luc Desjardins	
Groupement forestier coopératif de la Péninsule	Brian Lequesne David Paradis	
Groupement forestier coopératif Shick-Shock	Simon St-Laurent	X
Groupement forestier Rocher Percé inc.	Sylvain Réhel	
Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	*	
MRC Avignon	Laurent Nadeau	
MRC Bonaventure	Dany Voyer Christian Grenier	
MRC de la Côte-de-Gaspé	Daniel Harbour Pascal Caron Savard	
MRC de la Haute-Gaspésie	Charles-Philippe Laflamme Maryse Létourneau	X
MRC de la Matapédia	Mario Turbide	
MRC de la Matanie	Eugénie Arsenault	X
MRC le Rocher Percé	Louis Babin Christine Roussy	X
Multicèdre	Marc-André Robert	
Parc national de la Gaspésie	Aurélien Rivard	
Parc national Forillon	Mathieu Côté	X
Pourvoirie Falls Gully	Stéphane Cloutier	
PRAU Gesgepegiag	Ken Arsenault Éric Boudreau	
PRAU Gespeg	Frédéric Huet	
PRAU Listuguj	Martin Cummings	
Reboiseurs de la péninsule		
Regroupement des MRC de la Gaspésie (VHR) Regroupement des MRC de la Gaspésie (Voirie forestière)	Dany Scott Achille Oettli	X
Regroupement restauration des trois rivières Pabos	Daniel Huard Douglas Hunt	
Réserve faunique de Port-Daniel	Yves Briand	X

Réserve faunique des Chic-Chocs	Yves Briand*	X
Rosario Poirier inc.	Luc Poirier	
Sappi		
Sentier international des Appalaches	Jean-Pierre Gagnon Jean-Marc Hardy	X
Sépaq (réserves fauniques)	Patrick Gendreau	X
Société Cascapédia inc.	Marc-André Bernard Éric Boudreau	X
Société de gestion de la rivière Cap-Chat	Antoine Tasset	X
Société de gestion de la rivière Grand-Rivière	Maureen Mercier	
Société de gestion de la rivière Madeleine	Caty Fournier	
Société de gestion des rivières de Gaspé inc.		
Société de restauration et de gestion de la Nouvelle	Jade Boissonneault	X
Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	Claude Fecteau	
Uniboard Canada	Jérôme Pelletier	
ZEC Baillargeon	Dave Adams	
ZEC des Anses	Douglas Murphy Denis Michaud	

Présences du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : Steve Bujold ; Caroline Hamelin ; Marc-André Delorme ; Sylvain Pelletier-Bergeron ; Mathieu Prévost

BMMB : Michael Brousseau

Invité.es :

TGIRT : Guillaume Berger-Richard ; Geneviève Hamelin

¹ À noter que les présences en conférence virtuelle peuvent plus facilement varier durant la rencontre que lors d’une séance en présentielle. Ainsi, les gens indiqués comme présents l’ont été durant un moment lors de la rencontre mais pas nécessairement tout au long de celle-ci. N’hésitez pas à me faire part d’une erreur dans les présences.

Mise en garde : Les échanges et décisions rapportés dans ce compte-rendu peuvent découler de travaux et réflexions antérieurs à cette réunion, et les réflexions ont pu se développer davantage par la suite. Il est donc fortement suggéré de consulter l'historique des réunions pour une compréhension approfondie des discussions et décisions. Pour toute question, le lectorat est encouragé à contacter la coordination des TLGIRT de la Gaspésie à l'adresse suivante : tgirtgaspesie@mrcbonaventure.com

Point	Discussions
1. Réouverture de la rencontre Tour de table Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ouverture de la rencontre se fait vers 9 h 05. Retour sur la proposition de l'ordre du jour et la dernière rencontre Guillaume fait un rappel des procédures d'assemblée Un tour de table est fait Retour sur la planification forestière
2. Suivi du point Harmonisation du PAFIO 2025-02	Le MRNF fait un survol des fiches abordées lors de la dernière rencontre. <u>Fiche 4 : accès</u> Le MRNF fait le survol de la fiche 4 et souligne les ajouts effectués suite à la dernière rencontre. <i>Interventions</i> « Dans le futur, il y a d'autres massifs où des chemins seront fermés. Est-ce qu'il est prévu qu'on ferme ces trois secteurs avant de se pencher sur le reste? » • On a ciblé les secteurs où il y aurait le plus de gain pour l'habitat du caribou et où il y a la possibilité de créer un massif. • Pour l'instant, il s'agit du seul projet sur la table, mais d'autres viendront. On ne sait pas encore comment les autres projets se transformeront. • L'idée derrière la consultation, c'est de savoir quels chemins nécessitent une harmonisation plus fine. On a fermé 50 km l'année passée, et on a 500 km sous analyse, donc on en a pour longtemps encore avant de s'orienter sur d'autres territoires. « Il serait pertinent de garder une vue d'ensemble plutôt qu'une approche à la pièce. Il faut avoir une proposition de fermeture de chemins qui s'applique globalement et qui tient compte de tous les autres enjeux et fiches. » « Une rumeur coure selon laquelle la totalité des chemins sur le territoire du caribou seraient fermés d'ici 10 ans. » • Cette rumeur provient d'une publication sur les réseaux sociaux. L'information n'est pas entièrement véridique. • L'idée est toujours de trouver les meilleures solutions, les meilleurs compromis. On veut faire d'autres fermetures, mais on ne sait pas encore lesquelles suivront. • Rappel : Les rencontres de la TGIRT sont confidentielles et aucune information en émanant ne doit être transmises.

	« Le conseil des maires de la MRC de la Haute-Gaspésie maintiendra sa résolution et devra se positionner contre la proposition en raison des fermetures de chemins prévues en territoire libre. La prochaine rencontre du conseil se tiendra le 13 mai. La MRC demande de régler le projet pilote et la ZHR avant de la mettre en application sur son territoire, puisque ses acteurs seront les plus touchés au niveau socioéconomique. » • Nous sommes ici dans une harmonisation des usages et non stratégiques. Il faudra probablement aller en règlement des différends. Il faudrait rouvrir le VOIC Voirie, revoir la certification forestière (récupération de bois et compensation), etc. • La certification appartient à FSC; ils ne nous disent pas nécessairement ce qui apporte une non-conformité. FSC est toutefois très sensible à la restauration de l'habitat. « L'inquiétude relève de ce qui se passe actuellement mais aussi sur ce qui viendra dans le futur. Serait-il possible d'ouvrir un peu le processus à l'externe pour rassurer la population de façon plus élargie? La fermeture de chemins est un incontournable, mais c'est sûr qu'il peut y avoir des répercussions socioéconomiques. On pourrait toutefois rassurer la population par rapport à l'optimisation des chemins en organisant un processus de consultation. » • C'est un bon point. Ce n'est toutefois pas évident, puisqu'il n'y a pas de plan précis pour le caribou, donc on n'a peu d'informations à transmettre. On a toutefois organisé des consultations ciblées. Par contre, on connaît les préoccupations, on sait que si on ferme des massifs, les chasseurs seront mécontents. On travaille déjà de façon concertée. « La proposition de solution émise par le MRNF concilie déjà les préoccupations des différents acteurs. Elle respecte les préoccupations sur la biodiversité et on ne ferme que 14,6 km en territoire libre, qui seraient de toute façon inaccessibles pour les chasseurs. Je comprends qu'il y a une résolution, mais on est dans une optique de consensus et de compromis. Il me semble que la proposition répond largement à la préoccupation. » • La MRC de la Haute-Gaspésie ne peut changer de position tant qu'il n'y aura pas une autre rencontre. « On ne peut pas aller à la pièce pour la fermeture de chemins. On a déjà reporté d'un an un gros massif parce qu'il y avait des forfaits de chasse déjà vendus. Les positions des différents acteurs ne sont pas <i>ad vitam eternam</i>. Il est possible de s'entendre sur d'autres éléments, en acceptés une partie en attendant la nouvelle résolution de la MRC de la Haute-Gaspésie. » « Quand on parle de rouvrir le VOIC et le plan de voirie, est-ce que la résolution concerne le PAFIO actuel en consultation ou ces éléments qui sont beaucoup plus larges? Peut-être qu'on n'a pas besoin d'aller tout de suite dans la profondeur de la chose. Est-ce que c'est une position sur la situation actuelle ou sur les chemins en fermeture de façon générale? » « Combien de chemins votre budget de cette année vous a permis de fermer? Auriez-vous pu fermer tout le PAFIO? » • Ce n'est pas facile de répondre, puisque le budget inclut les travaux sylvicoles non commerciaux.
--	---

	• On pourrait probablement fermer un secteur cette année. Le secteur de la Sépaq set reporté à l’année prochaine; on veut garder des bonnes relations. On ne sait pas non plus encore les coûts de la fermeture d’un chemin à l’autre. « Dans le secteur Vision, le portrait donné est plus épeurant que la réalité terrain. Beaucoup de chemins ne sont même pas praticables à la marche. Il pourrait être intéressant de donner des informations sur l’état des chemins lors des consultations pour calmer un peu les peurs. » • La suggestion est pertinente et sera prise en compte pour les prochaines consultations. « Les maires semblent déjà contre la proposition du MRNF, donc il serait pertinent d’avoir une contre-proposition pour la rencontre du 13 mai, soit celle de laisser seulement un chemin ouvert en territoire libre pour accéder aux autres secteurs. » « Cette contre-proposition va encore plus dans le sens de la MRC de la Haute-Gaspésie, mais s’éloigne de la proposition de la fiche 2. C’est pourquoi il est nécessaire d’avoir une vue d’ensemble. La proposition du MRNF est juste et prend en compte toutes les préoccupations. Il faudrait que la MRC se penche sur la proposition du MRNF, et que les représentants prennent le temps d’expliquer les gains qu’ils ont fait. » « Pourrait on retirer la portion non enclavée pour tenter d’obtenir une approbation du conseil des maires de la MRC de la Haute-Gaspésie? » • Les représentants du conseil des maires pourraient peut-être proposer cette solution au moment de la rencontre. • Il faudrait que le raisonnement sur le choix des portions à fermer soit aussi transmis au conseil des maires. L’information pourrait être ajoutée aux considérants. • Le MRNF enverra la fiche détaillée aux représentants du conseil des maires avant sa rencontre du 13 mai. <i>Solution préconisée par la Table</i> <i>Recommandation de solution et proposition de suivi : Une visite terrain sera planifiée au printemps pour le secteur de la Sépaq au sud-est pour planifier la fermeture de chemins de 2026. Autrement, la proposition est adoptée conditionnellement à l’approbation du conseil des maires de la MRC de la Haute-Gaspésie lors de sa rencontre du 13 mai. Si le conseil des maires approuve, la proposition est adoptée. Sinon, on entame un processus de règlement des différends, dont la rencontre se tiendrait le 15 mai en après-midi. Dans le cas d’un règlement des différends la recommandation sera adoptée, les acteurs souhaitant être présents le cas échéant sont le CREG, le CENG, la MRC de la Haute-Gaspésie, le regroupement des MRC de la Gaspésie pour la voirie forestière (observateur), la Sépaq et des acteurs de l’industrie</i> <u>Fiche 2 : biodiversité</u> Le MRNF fait le survol de la fiche. <i>Intervention</i>
--	---

	« Quels sont les moyens vers l'action? La fiche semble être une entente de principes, mais ce n'est pas clair les mesures qui suivront l'approbation de cette proposition. Parle-t-on de la mise en place de consultations pour prendre en compte les différents enjeux, par exemple? » • Cette préoccupation ne fait pas partie des enjeux soulevés lors des consultations. Beaucoup d'acteurs ont manifesté le besoin qu'on reconnaisse qu'il est nécessaire d'agir activement. La mesure d'harmonisation réaffirme que la fermeture de chemins est un moyen à privilégier pour la préservation de la biodiversité. « La fiche 4 portait sur les chemins en territoire libre. La MRC de la Haute-Gaspésie ne s'opposait pas à la fermeture de chemins ailleurs, donc il n'y aurait pas d'incohérence si la MRC appuyait cette proposition. On peut être d'accord sur les principes, mais s'opposer à une mesure particulière. Il faut être capable de s'entendre sur des principes de base, sinon on n'avancera jamais. » • La MRC n'est pas contre la préservation du caribou, c'est plutôt les façons de faire qui peuvent entraîner une opposition. « La solution telle que formulée ne met pas clairement l'intention du MRNF de mettre de l'avant les fermetures de chemins dans les zones fauniques structurées. Il faudrait expliciter l'intention. » • Ce principe est déjà reconnu dans les plans de façon générale. « Il me semble que le principe est déjà intrinsèque au plan. Peut-être qu'il serait pertinent d'ajouter que les informations se trouvent aussi ailleurs. » • On répond à des préoccupations émises par des acteurs extérieurs à la TGIRT. Le MRNF a un devoir d'y répondre directement. <i>Solution préconisée par la Table</i> La proposition de solution du MRNF est adoptée par la Table. <u>Fiche 3 : politique d'abandon</u> Le MRNF fait le survol de la fiche. <i>Solution préconisée par la Table</i> La proposition de solution du MRNF est adoptée par la Table, avec l'ajout : « Que le MRNF a l'intention de procéder à des fermetures de chemin en cohérence avec les objectifs d'aménagement déjà en place. » Il y a aussi l'ajout dans la section des éléments de solution en vigueur : du VOIC milieu aquatique. La MRC de la Haute-Gaspésie s'abstient. <u>Fiche 5 : période de travaux</u> Le MRNF fait le survol de la fiche.
--	--

	<i>Solution préconisée par la Table</i> La proposition de solution du MRNF est adoptée par la Table. <u>Fiche 6 : accès en cas d'incendie</u> Le MRNF fait le survol de la fiche. <i>Intervention</i> « Dans le cadre de la mise à jour du réseau prioritaire, la SOPFEU, qui effectue beaucoup d'interventions aériennes, est consultée pour obtenir des informations sur le réseau et bonifier le réseau prioritaire. » • On ajoute cette information à la fiche. <i>Solution préconisée par la Table</i> La proposition de solution du MRNF est adoptée par la Table.
3. Varia	Nouveau régime forestier (<u>mémoire sur le projet de loi</u>) • Le projet de loi relatif au nouveau régime forestier abroge les articles faisant référence à la concertation, ce qui implique l'abandon des TGIRT. Il n'y a d'ailleurs aucune mention de région ou de régionalisation dans le nouveau projet de loi. • Le projet de loi est dit être basé sur les travaux de la TRAF. • On ne sait pas qui reprendra le relai par rapport aux VOIC. • En résumé, le projet de loi implique une séparation du territoire en trois zones. Les zones prioritaires n'ont pas la même définition que les AIPL de la TGIRT. Par exemple, les zones prioritaires doivent être libres de d'autres usages (réserve faunique, ZEC, etc.), alors que ce n'est pas le cas pour les AIPL. • Il y aura nomination d'un aménagiste régional au BFEC, qui aura comme mandat d'organiser des consultations pour l'aménagement des trois zones et d'organiser un plan sur 10 ans (ressemblant au PAFIT), mais le tout est encore flou. • Pour ce qui est de la voirie forestière, on constate que le concept d'utilisateur-payeur est poussé plus loin. • Les travaux parlementaires pour le projet de loi seront échelonnés sur 3 à 5 ans, mais il y a toujours la possibilité que soit plus rapide si on adopte sous bâillon. L'objectif de la mise en application est en 2028. • Guillaume fournira de l'information sur les travaux parlementaires; il y aurait peut-être la possibilité de participer aux commissions parlementaires. <i>Intervention</i> « À la page 34, article 116.13 du projet de loi, on nomme qu'il y aura des consultations publiques. Bien que l'aménagiste établisse son plan sur 10 ans, c'est l'industrie forestière qui sera responsable d'élaborer un plan d'activité quinquennal.

	Ainsi, du côté stratégique, ce sera l'aménagiste qui sera responsable, mais l'opérationnel est laissé à l'industrie. On dirait qu'on revient dans le passé, à l'ancien régime forestier. » « Devrait-on ajouter le nouveau régime forestier à l'ordre du jour de la prochaine TGIRT commune? » • Si aucune autre information n'est disponible, ce n'est pas vraiment nécessaire. On peut lire le projet de loi, qui est encore très flou pour l'instant. • Nous avons besoin d'éclaircissements. Comme table, il serait pertinent de tirer les constats des acquis qu'on a qui sont menacés (notamment la gestion intégrée). Nous avons 10 ans de travaux communs; c'est une grande richesse à communiquer au gouvernement. « Peut-être serait-il possible de demander à Québec d'envoyer quelqu'un pour expliquer le projet de loi? Ou on pourrait du moins manifester qu'on a des questions? » • Des questions ont déjà été envoyées au gouvernement. On attend un retour. « La TGIRT de la Gaspésie fonctionne très bien, contrairement à d'autres; peut-être est-ce la raison du retrait des TGIRT dans le projet de loi. Peut-être y aurait-il une possibilité de poursuivre ainsi avec l'aménagiste? » • Le MRNF a posés des questions sur la régionalisation, en attente de réponse. Le nouveau régime forestier sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine TGIRT commune. Sondage de participation Les membres de la TGIRT sont invités à remplir le sondage de participation. https://forms.office.com/r/n66YRSVckL.
4. Fin de la rencontre	La rencontre est levée à 11 h 54.

Tous les documents sont disponibles sur le site internet de la TGIRT au lien suivant : <https://tgirtgaspesie.com/espace-membre/rencontres/table-commune/>

Tableau de l'ensemble des suivis

Mandats / suivis	Par	Provient de - Date de rencontre
Structure d'âge : Effectuer une analyse de l'indicateur sur les vieilles forêts en excluant les pôles de conservation lors de la refonte du VOIC	MRNF et TGIRT	2023-01-10 et 2023-09-19 (modifié)
Structure d'âge : ajouter les modifications adoptées au VOIC	TGIRT	2023-09-19
VOIC Caribou : Relancer le comité caribou à la suite du dépôt de la stratégie et proposer de travailler sur le projet du CREG sur une journée Caribou.	TGIRT	2023-06-20
2 ^e Atelier changement climatique : Interpeller le secteur faune du MELCCFP afin de participer à l'atelier sur l'adaptation des forêts aux CC	Annie Malenfant	2023-06-20
MHB : Organiser une sortie terrain sur les milieux humides boisés – établi en fonction des éléments du comité MHH	MRNF et TGIRT	2023-06-20
PAFIT 2023-2028 : Des retours individuels sur les préoccupations du PAFIT seront faits et des comptes-rendus seront mis disponibles.	MRNF	2023-09-19
TGIRT juin 2025 : Créer un comité qui préparera le sujet des AIPL afin qu'il soit traité lors d'une TGIRT extraordinaire AIPL	TGIRT	2024-02-13
Délégation biodiversité : faire un suivi avec le CREG concernant des suites à donner au projet	TGIRT	2025-02-20
Délégation bois mort : faire le point sur la proposition de Guy Lessard	TGIRT	2025-02-20
Délégation biodiversité : Évaluer combien pourrait coûter la réalisation d'un second contrat.	TGIRT	2025-02-20
Envoyer la fiche 4 : accès au territoire ; au conseil des maires de la MRC de la Haute Gaspésie	MRNF	2025-05-01
Mettre à l'ordre du jour d'une prochaine TGIRT Commune le nouveau régime forestier : bilan des acquis et enjeux	TGIRT	2025-05-01